

Intervention préalable de la CGT : France Travail : l'ère de l'externalisation généralisée et du contrôle

L'emballage alarmiste créé autour de déficit public et les interventions de Bruno Le Maire à propos de la nécessité de mettre fin à l'Etat providence viennent justifier de nouvelles attaques contre le monde du travail, contre la protection sociale, contre les services publics. Peut-être notre ministre de l'économie pourrait-il se rassurer : les 11 plus grandes entreprises françaises ont réalisé 101 milliards de dollars de bénéfices entre juin 2022 et juin 2023, soit une augmentation de 57% par rapport à la période 2018-2021. Un « faisceau d'indices » (terme à la mode) nous laisse penser que le « pognon de dingue » n'est pas très loin, à commencer par les 200 milliards d'aides publiques versées aux entreprises.

Et puis il y a le 1^{er} ministre qui déclare vouloir tripler le nombre de contrôles de la recherche d'emploi d'ici à 2027, pour atteindre la barre des 1,5 million de dossiers contrôlés.

Alors que la Convention tripartite n'est pas encore signée, les contours de ce que seront France Travail et nos missions se dessinent :

- Externalisation de l'accompagnement avec les « nouvelles modalités d'accompagnement et de suivi » (voir compte-rendu CSEC envoyé le 27 mars)
- Contrôle exacerbé de la recherche d'emploi avec le « CRE rénové » (idem CR CSEC)
- Des renforts qui ne resteront que mirage alors que nous devons encore et toujours en faire plus avec moins. Et ce n'est pas le redéploiement de 2500 ETP (liés à l'automatisation entre autre), qui se fera au nom des « gains d'efficience », qui va changer le cours de l'histoire.
- Nouvelle attaque prévue sur l'Assurance Chômage avant l'été (la dernière peut-être avant une disparition pure et simple ?)
- Désengagement de l'Etat dans le budget de France Travail (600 millions sur 3 ans) et « coup de canif » (dixit le Président de l'UNEDIC) dans les comptes de l'association paritaire, qui finance à 80% le budget de fonctionnement de notre établissement
- Et on en passe...

Le 21 mars dernier, dans une interview dans Les Echos, notre DG déclarait : « En cas de coup de rabot sur France Travail, le retour au plein-emploi serait menacé ».

Pour la CGT, ce n'est pas le projet du Président de la République qui est ici menacé mais bel et bien le devenir du Service Public de l'Emploi, de nos missions et du régime paritaire de l'Assurance Chômage.

C'est dans ce sens que la Direction va nous présenter tout au long de l'année 2024 les tests et autres pilotes qui acteront l'avènement de France Travail. Et c'est dans ce sens que nous continuerons à nous battre contre ce projet.

En guise de première étape de ce combat, les élu.es du CSE ont voté à l'unanimité le déclenchement d'une expertise sur les Modalités d'accompagnement et de suivi.

RSA : le 94 privatise l'accompagnement des BRSA

Les expérimentations sur l'accompagnement des personnes au RSA s'étendent sur 2024 en prévision de sa généralisation au 1er janvier 2025. En IdF, en plus du 78, les départements 91, 92 et 94 se sont proposés. A cette occasion, la direction régionale nous a présenté l'organisation de l'accompagnement dans ces 3 territoires. Rappelons ici que l'accompagnement social et professionnel des allocataires du RSA est une compétence rattachée au département.

Sur le Val de Marne, où l'un de nos Directeur Général Adjoint, monsieur Bazin, est aussi Vice-président du Conseil départemental en charge des solidarités (élu Les Républicains), l'externalisation est entrée en vigueur depuis début 2024. Est-ce là la solution pour répondre au manque de moyens et d'effectifs du Service Public ? Dès juillet 2023, la CGT du département 94 alertait sur le nombre très important de postes vacants dans les Espaces départementaux de solidarité (service public), entraînant des fermetures et des fusions d'accueil et un service largement dégradé.

Ce qui se passe dans le Val de Marne n'est que le prélude de ce qu'attend France Travail : une externalisation de nos missions ! Agent.es des départements, agent.es de France Travail, usager.es, nous sommes toutes et tous concerné.es par les attaques contre les services publics.

GABRIEL ATTAL AU 20 HEURES DE TFI



Accueil et Relations Usager.es : la démat' à tout va ?

Alors que le programme ARU est en cours de déploiement dans les agences (présentation en réunion de service, mise en place des observations en situation d'accueil, planification des ateliers), la direction régionale daigne informer a posteriori les représentant.es du personnel, mais sans réelle volonté de clarté : aucune mention des observations, ateliers et autres kiosques.

Si nous partageons le constat d'une dégradation de la qualité de l'accueil de nos usager.es, nous n'avons cependant pas la même lecture des causes.

Pour la direction, il s'agirait d'une question de posture, de canaux d'échange, de simplification, de plus-value à apporter. Pour nous, le DE qui fait la démarche de venir en agence ne cherche pas à y vivre une « expérience client » mais à obtenir une réponse claire à ses questions.

Et pour cela, il faut des effectifs pérennes, en nombre et correctement formés.

Nous demandons donc à revenir à un accueil avec des conseiller.es de chaque dominante, le retour des ARC indemnisation et accompagnement, des conseiller.es formé.es en ZLA et une réouverture des agences à la journée.

Pour la CGT, c'est à ces conditions que nous pourrions faire de l'accueil « *un moment à valeur ajoutée* ».

Comme lors du CSE de février, nous avons de nouveau interpellé la direction sur le **mouvement de grève de nos collègues de l'agence de Paris Ney (18e)** qui se mobilisent justement pour de meilleures conditions de travail (arrêt du MANAC le matin pour les RM) et d'accueil des usager.es (rétablissement de l'ARC indemn). Alors que ce mouvement s'inscrit dans la durée, la direction doit accéder aux demandes des collègues !

JOP : sauve-qui-peut ?

Tout le monde s'y attend, en juillet-août, ça va être la galère en Ile-de-France. Entre les sites de compétitions, d'entraînement, les villages d'athlètes ou de journalistes et les zones de transit, la circulation sur la route ou dans les transports en commun va virer au cauchemar pour les collègues.

Une fois assurée la délivrance de service aux usager.es devant venir en agence, la direction préconise de ne pas programmer d'événements collectifs, de favoriser la pose de congés sur la période, et la généralisation du télétravail.

Pour toute l'Ile-de-France ? Non : seulement pour 12 agences et 3 DT à proximité immédiate des sites de compétition. Quid des collègues habitant près de ces sites et devant circuler dans ces zones difficiles pour se rendre sur une agence qui ne ferait pas partie de cette liste ? Cela n'a pas de sens. Au vu des difficultés qui vont se poser dans une grande partie de la région, nous demandons à ce que l'ensemble des agent.es bénéficient de ces aménagements.

Par ailleurs, en réponse aux questions des élu.es, la direction refuse d'augmenter le plafond des 18h/annuelles de CTEP mais annonce une bienveillance sur la gestion des retards et l'accord de jours de télétravail exceptionnels. Connaissant l'attitude de certaines ELD sur le (non)respect des accords, nous demandons à la direction des directives claires non sujettes à interprétation locale !

Contactez-nous sur syndicat.cgt-idf@pole-emploi.fr

Centralisation de l'annexe 1 (journaliste) : fusion en cours sans moyens supplémentaires !

La direction générale a décidé de centraliser le traitement de certaines annexes. L'Ile de France, à partir du 1^{er} décembre, aura la responsabilité de l'ensemble du traitement de l'annexe 1 Journalistes, c'est-à-dire l'instruction et le suivi des dossiers indemnisation des journalistes France entière. S'appuyant sur cette restructuration nationale, la direction régionale IdF a décidé de créer une nouvelle équipe CNRJ (déjà existante côté placement) et de l'intégrer dans les futurs locaux AVS Tech (Technicien.nes du spectacle) de Saint-Denis. Le périmètre de cette agence sera ainsi élargi et les effectifs augmentés : 4 postes CNRJ CDDE, 1 poste de REA et 6 postes GDD dédiés uniquement à l'Annexe 1. L'activité spécifique employeur devrait quant à elle être absorbée par le SE d'AVS.

Problème : les élu.es CSE ont déjà été consultés sur le déménagement de Saint Denis spectacle. Ils et elles avaient pointé le fait que les locaux regroupant Saint Denis interpro et Saint Denis Spectacle étaient déjà trop étroits. Que le nombre de salles d'ateliers était trop faible, que les espaces collectifs (cuisine et casiers) n'étaient pas adaptés. La direction nous apprend que les locaux seront certainement agrandis avec le 3^{ème} étage de la tour qui sera loué en totalité. Cela ne règle pas le partage des salles d'ateliers. Par ailleurs, même si nous pouvons nous satisfaire du fait que les journalistes francilien.nes puissent bénéficier d'un service spécialisé, nous nous inquiétons du potentiel report de charge de travail sur AVS Tech. En effet, au regard de la charge de travail que représente l'activité liée aux Journalistes (tant sur le champ de la demande que de l'indemnisation), cette nouvelle équipe nous paraît sous-dimensionnée. Enfin, nous refusons l'idée de supprimer un service de proximité indemnisation pour les journalistes des autres régions. Ces usager.es seront privé.es de la possibilité d'être reçu.es et les collègues GDD dédié.es à cette annexe deviendront de fait « mono-compétence »

Cergy : l'augmentation de l'espace dévolue à la DT95 ne peut se faire au détriment de l'agence locale

A plusieurs reprises, les élu.es se sont faits les porte-voix des collègues de l'agence locale de Cergy. Nos collègues dénoncent une réduction des espaces beaucoup trop importante. Le nombre de postes est bien inférieur au nombre d'agents (89 postes pour 110 agent.es CDI). De leur côté, les locaux de la DT 95 sont exigus et nos collègues ont besoin d'espace supplémentaire. La seule réponse de la direction pour permettre à la DT 95 d'avoir plus de m², c'est de réduire les locaux de l'agence de Cergy. Pour la CGT, une autre solution est possible permettant à toutes et tous de s'y retrouver : chercher d'autres locaux ! La CGT s'est donc opposée à cette restructuration.

Résultat des votes sur le déménagement des locaux de la DT95 dans l'agence de Cergy :

Pour : CGC, SNAP / Abstention : CFTC, FO / Contre : CGT, ASPE, CFDT, SNU

Tous nos dossiers sur <http://peidf.reference-syndicale.fr/>

Suivez-nous sur Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/POLEEMPLOICGTIDF/>

Sur X : <https://twitter.com/cgtpeidf>

Sur Youtube : <https://www.youtube.com/@cgtpoleemploiidf>

Sur Instagram : <https://www.instagram.com/cgtpeidf/>

Pôle Emploi IdF

